

Séance ordinaire du Conseil municipal, tenue en la salle du conseil de l'hôtel de ville, le lundi le 6 février 2023 à 19h30.

ORDRE DU JOUR

- 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**
- 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES PRÉCÉDENTES**
- 4. RAPPORT DU MAIRE ET INFORMATION AU CONSEIL**
 - 4.1 rapport du maire**
 - 4.2 état des revenus et dépenses**
- 5. QUESTIONS DU PUBLIC**
 - question d'ordre général;
 - durée maximale: 20 minutes;
 - chaque intervenant doit s'identifier;
 - le droit de parole de chacun est limité à 5 minutes maximum.
- 6. RAPPORT DES CONSEILLERS ET/OU QUESTIONS AUX OFFICIERS**
- 7. ACCEPTATION DES COMPTES**
 - 7.1 comptes du mois;**
- 8. OUVERTURE, ÉTUDE ET/OU ACCEPTATION DES SOUMISSIONS**
 - 8.1 ouverture de soumission - Déneigement des voies publiques et infrastructures municipales 2023-2028**
- 9. SERVICES MUNICIPAUX**
 - 9.1 Protection contre les incendies**
 - 9.2 Urbanisme, aménagement et environnement**

9.2.1 avis - projet de règlement #22-219 - Règlement modifiant le schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC de La Côte-de-Gaspé #03-109

9.2.2 reconnaissance de la Politique Qualité des services du Transport adapté et collectif de la Côte-de-Gaspé inc.

9.3 Loisirs et culture

9.3.1 adhésion 2022-2023 à l'Unité régionale loisir et sport Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (URLS-GÎM)

9.3.2 demande de fermeture et d'utilisation de rue et d'infrastructures municipales - Festival Musique du Bout du Monde 2023

9.3.3 demande de fermeture de la piste cyclable - Festival Musique du Bout du Monde

9.4 Travaux publics

9.4.1 paiement facture - Remplacement de caméra pour conduite d'égout

9.5 Services administratifs

9.6 Services juridiques et greffe

9.6.1 paiement de facture - Assurance des véhicules Bénéva - Assurances des entreprises - Véhicules classe affaires

9.6.2 paiement de facture - Assurances BFL Canada Risques et Assurances Inc. – Assurances Responsabilités civiles – Renouvellement 2023

9.6.3 résolution de concordance et de courte échéance relativement à un emprunt par obligations au montant de 7 654 000 \$ qui sera réalisé le 17 février 2023

9.6.4 autorisation d'activités - Festival de musique du bout du monde

9.6.5 acceptation d'un projet d'amendement au règlement 1156-11 et date de l'assemblée de consultation (premier projet 1156-11-62)

9.7 Direction générale

9.7.1 participation financière dans le cadre du projet de lien interrives entre la Côte-Nord, Anticosti et la Gaspésie

9.7.2 convention d'aide financière - Ministre des Transport de la Mobilité durable - Programme de subvention au transport adapté (PSTA) - Volet 1

9.7.3 entente relative au versement d'une subvention à la Ville de Gaspé pour la mise en œuvre d'un projet dans le cadre du Programme de soutien aux municipalités en prévention de la criminalité pour les exercices financiers 2022-2023 et 2023-2024

9.7.4 aide financière - Demeure Toi

9.7.5 participation de la Ville de Gaspé aux Assises 2023 de l'UMQ

9.7.6 déclaration pour l'intégrité harmonieuse des activités minières aux territoires

9.8 Ressources humaines

9.8.1 démission d'une personne salariée

9.8.2 démission de pompiers à temps partiel

9.9 Projets majeurs

9.9.1 paiement de demande de paiement #05 – Lien routier

9.9.2 paiement de factures - Lien routier

9.9.3 paiement de factures - Analyse de l'eau de surface à l'usine Crevette du Nord Atlantique dans le cadre du projet mise aux normes de l'aqueduc à l'Anse-au-Griffon

9.9.4 mise à jour des plans et devis - Remplacement du ponceau de la rue du

Ruisseau-Dean

10. ADOPTION DES RÈGLEMENTS

- 10.1 décrétant une dépense et un emprunt de 317 168 \$ pour des travaux de construction et l'acquisition d'équipements à l'écocentre de Gaspé
- 10.2 règlement modifiant le règlement 1477-22 décrétant un emprunt et une dépense d'une somme de 949 870 \$ pour la réalisation de travaux de remplacement du système de ventilation de l'usine d'épuration des eaux de Gaspé pour augmenter le montant de la dépense et de l'emprunt de 949 870 \$ à 1 330 408 \$
- 10.3 modifiant le règlement 1445-21 concernant l'interdiction de faire du camping sur les chemins publics, les places publiques et les plages

11. AVIS DE MOTION

- 11.1 concernant l'utilisation de l'écocentre et remplaçant le règlement 1340-17
- 11.2 décrétant une dépense et un emprunt de 2 074 636 \$ pour la réalisation de travaux de réfection de la montée de Pointe-Navarre
- 11.3 modifiant le règlement 1225-13 imposant une tarification pour l'accès des aéronefs et l'utilisation de l'aéroport de Gaspé
- 11.4 •règlement amendant le règlement relatif à la gestion des règlements d'urbanisme 1170-12 en modifiant l'article 1.8 TERMINOLOGIE en modifiant la définition des termes « Coefficient d'implantation au sol (C.I.S.) » et « Coefficient d'occupation au sol (C.O.S.) » et en remplaçant les points a) et b) de l'article 7.4 ENSEIGNE*;
- 11.5 avis de motion et dépôt du projet de règlement modifiant l'article 7 du règlement 1416-20 décrétant l'adoption d'un programme d'aide sous forme de crédit de taxes et de remboursement du droit de mutation suite à l'acquisition d'une habitation unifamiliale sur le territoire du quartier 1 et d'une partie du quartier 3 de la ville de Gaspé

12. RAPPORT DES COMITÉS

- 12.1 comité consultatif d'urbanisme

13. AFFAIRES NOUVELLES

14. QUESTIONS DU PUBLIC

- questions doivent obligatoirement porter sur les matières indiquées à l'ordre du jour de la séance;
- durée maximale: 10 minutes;
- chaque intervenant doit s'identifier;
- le droit de parole de chacun est limité à 5 minutes maximum.

15. FERMETURE DE LA SÉANCE



Isabelle Vézina,
Greffière